



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Marine nationale
Zone maritime Guyane
Commandant de zone maritime**

Cayenne, le 09 janvier 2023
N° 2023-500041/CZM GUYANE/NP

Le capitaine de vaisseau Laurent Martin
commandant la zone maritime Guyane

à

Monsieur l'ingénieur général de l'armement
directeur du service hydrographique et océanographique de la Marine

- OBJET** : bulletin récapitulatif mensuel des avis aux navigateurs du mois de novembre 2022.
- RÉFÉRENCES** : a) instruction du Premier Ministre du 08 avril 2020 ;
b) manuel conjoint OHI/OMI/OMM sur les renseignements sur la sécurité maritime (RSM) du 21 novembre 2014.
- ANNEXE** : une annexe.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, le bulletin récapitulatif des avis aux navigateurs en vigueur au 04 janvier 2023.

ANNEXE I

1. AVURNAV CAYENNE EN VIGUEUR AU 04 JANVIER 2023.

2022 : 044.

2023 : 001.

Tout AVURNAV non repris dans le bulletin récapitulatif doit être considéré comme caduque.

N° du dernier AVURNAV CAYENNE transmis : 001/23.
ANNEE 2023
<p><u>AVURNAV CAYENNE 001/23</u> FRENCH GUIANA</p> <p>Firing exercise will be conducted on 11 JAN 23 from 1700UTC to 2000UTC and on 15 JAN 23 from 1700UTC to 2000UTC In an area bounded by a circle of 15 Nautical Miles center on the following position :</p> <p>06°00'00"N - 052°30'00"W</p> <p>Navigate with caution in vicinity of this area.</p> <p>Cancel this message 152100 UTC JAN 23.</p> <p><u>AVURNAV CAYENNE 001/23</u> GUYANE FRANCAISE</p> <p>Exercice de tirs le mercredi 11 janvier 2023 de 17h00 à 20h00 UTC et le dimanche 15 janvier 2023 de 17h00 à 20h00 UTC Dans la zone délimitée par un cercle de 15 nautiques centré sur la position :</p> <p>06°00'00"N - 052°30'00"W</p> <p>Naviguer avec prudence à l'approche de cette zone.</p> <p>Annuler ce message le dimanche 15 janvier 2023 à 21h00 UTC.</p>
ANNEE 2022
<p><u>AVURNAV CAYENNE 044/22</u> FRENCH GUIANA - ILES DU SALUT</p> <p>Reporting : NOT IMPACTED LIFE RAFT FROM M/V ILES DU SALUT MMSI 745 000 560 SIGHTED ADRIFT IN POSITION 05°13'87 N 052°36'54 W at 14 H 00 UTC</p> <p>ALL SHIP ARE REQUESTED TO KEEP A SHARP LOOKOUT AND TO NAVIGATE WITH CAUTION.</p> <p><u>AVURNAV CAYENNE 044/22</u> GUYANE FRANCAISE - ILES DU SALUT</p> <p>Nous informons les navigateurs que : RADEAU DE SAUVETAGE NON PERCUTE ET TOUJOURS PRESENT DANS SON COFFRE PLASTIQUE RADEAU APPARTENANT AU NAVIRE ILES DU SALUT MMSI 745 000 560 EST SIGNALE A LA POSITION : 05°13'87 N 052°36'54 W à 14 H 00 UTC</p> <p>IL EST DEMANDE A TOUS LES NAVIRES D'EXERCER UNE VEILLE ATTENTIVE ET DE NAVIGUER AVEC PRUDENCE AUX ABORDS DE CETTE POSITION.</p>

2. AVURNAV LOCAL CAYENNE EN VIGUEUR AU 04 JANVIER 2023.

2022 : 1058.

Tout AVURNAV non repris dans le bulletin récapitulatif doit être considéré comme caduque.

N° du dernier AVURNAV LOCAL CAYENNE transmis : 1059/22.
ANNEE 2022
<u>AVURNAV LOCAL CAYENNE 1058/22</u> GUYANE FRANCAISE - ILES DU SALUT
Un exercice de tir en mer est organisé le jeudi 26 janvier 2023 de 15h00 à 17h30 loc dans un cercle de 5 nautiques de rayon centré à la position suivante: 05°16,35'N - 052°36,53'W.
Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence aux abords de cette zone.
Annuler ce message le 26 janvier 2023 à 18h30 loc.

3. AVINAV CAYENNE EN VIGUEUR AU 04 JANVIER 2023.

2017 :08/17.

2019 :02/19 - 03/19 - 04/19.

2020 :01/20.

N° du dernier AVINAV CAYENNE transmis : 01/20.
ANNEE 2020
<u>AVINAV CAYENNE 01/2020</u>
La bouée houlographe « DATAWELL » est signalée disparue de sa position initiale : 04°56.1'N - 052°01'W.
Il est demandé à tous les navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence à l'approche de cette zone.
Annule et remplace l'AVURNAV CAYENNE 035/19.
ANNEE 2019
<u>AVINAV CAYENNE 04/2019</u>
Travaux de sondage réalisés depuis une barge aux positions suivantes (WGS 84) :
04-54,12N 052-21,53W
04-54,14N 052-21,51W
04-54,37N 052-22,11W
04-54,38N 052-22,90W
Il est demandé à tous les navigateurs d'exercer une veille attentive et de s'en écarter largement.
Annule et remplace l'AVURNAV LOCAL CAYENNE 1027/19.
<u>AVINAV CAYENNE 03/2019</u>
La station DGPS de Montabo est hors service.
Annule et remplace l'AVURNAV CAYENNE 012/19.
<u>AVINAV CAYENNE 02/2019</u>
La bouée houlographe « DATAWELL » est signalée disparue de sa position initiale

05°23,071'N – 052° 35,655'W.

Il est demandé à tous les navigateurs d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence à l'approche de cette zone.

Annule et remplace l'AVURNAV LOCAL CAYENNE 1061/18.

ANNEE 2017

AVINAV CAYENNE 08/17

GUYANE FRANCAISE

Haut fond de 1,9 mètres reporté proche de cette position :

04°46'N – 051°57'W

Naviguer avec prudence à l'approche de cette position.

4. AVIS « TEMPORAIRES », « PRELIMINAIRES » ET « DIVERS » DE GUYANE EN VIGUEUR AU 04 JANVIER 2023.

Série H – Océan Atlantique Ouest, de Cape Canaveral au sud de Rio de la Plata.

2019 : 02-T-11.

2020 : 51-T-08 / 52-T-20.

2022 : 27-P-11.

ANNEE 2022

22 27-P-11. GUYANE. Au SE de Kourou. — Épave. (Cayenne, avurnav local 22-1018 et courriel de Manon DAHINDEN (CND) du 30/06/22)

1. Une épave de tapouille brésilienne est signalée à la position (WGS84) 5 04,5 N — 52 31,2 W.
2. Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Voir cartes 7374, 7380, 7381, 7485, 7625

ANNEE 2020

20 52-T-20. GUYANE. Approches de Kourou. -Balisage. Bathymétrie. (PHB de Guyane, avis n°20209730054 et courriel du 14/12/20)

Référence: Avis 20 51-T-07. Remplacé.

1. La bouée de marque d'eaux saines "K0" a été déplacée temporairement à la position (WGS84) 5 14,539 N - 52 35,636 W, ce qui prolonge l'axe du chenal de 1852 m jusqu'à la bouée.

2. Les sondes corrigées de la marée, sont de 4,0 m à cette position.

3. Les navigateurs sont priés d'exercer une veille attentive à l'approche de cette zone.

Voir cartes 7380, 7381, 7481.

20 51-T-08. GUYANE. Abords de Cayenne. Au NE Pointe de Saint-Joseph.-Epave. (Cayenne, avurnav local 20-1027)

1. Une pirogue de 10 m est signalée coulée à la position (WGS84) 4 58,3 N - 52 18,8 W.

2. Les navigateurs sont priés d'exercer une veille attentive et de naviguer avec prudence aux abords de cette position.

Voir cartes 7379,7381.

ANNEE 2019

19 02-T-11. GUYANE. Approches de Kourou. — Balisage. Câble sous-marin. (Avarnav Cayenne 18-035).

1 - Dix bouées de marque spéciale ont été mises en place pour signaler la présence d'un câble sous-marin, aux positions suivantes :

5 12,1046 N — 52 37,7618 W ;
5 12,1066 N — 52 37,7405 W ;
5 11,5905 N — 52 37,6885 W ;
5 11,5950 N — 52 37,6672 W ;
5 11,0729 N — 52 37,7032 W ;
5 11,0766 N — 52 37,7248 W ;
5 10,6665 N — 52 37,8544 W ;
5 10,6610 N — 52 37,8337 W ;
5 10,4700 N — 52 38,0249 W ;
5 10,4566 N — 52 38,0077 W.

2 - Les navigateurs sont priés de naviguer avec prudence dans cette zone.

Voir cartes 7380, 7480, 7481.

L'information nautique urgente, locale et côtière ainsi que les avis aux navigateurs sont consultables sur le site :

<http://www.guyane.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-nautique>

Les avis « temporaires », « préliminaires » et « divers » sont consultables sur le site du SHOM :

www.shom.fr

OU

<http://shom.marine.defense.gouv.fr>

LISTE DE DIFFUSION

DESTINATAIRES :

- 9° RIMA
- 3° REI
- FS-VENTOSE
- FS-GERMINAL
- PAG LA CONFIANCE
- PAG LA RESOLUE
- BGMAR CAYENNE
- BGMAR KOUROU
- CROSS-ANTILLES-GUYANE
- COMGEND
- DUMONT D'URVILLE
- PAG LA COMBATTANTE
- BNDdC

COPIE :

- archives.